



C.L.A.R.A.

11^{ème} Colloque 2018 de l'Association C.L.A.R.A

Comité de Soutien pour la **L**égalisation de la GPA et l'**A**ide à la **R**eproduction **A**ssistée

« Gestation Pour Autrui : quelles révisions des lois de bioéthique voulons nous? »

Samedi 31 Mars 2018 de 8H30 à 13H00
Paris

Mairie de Paris 3^{ème} arrondissement
2, rue Eugène Spuller
75003 PARIS (métro Temple, République ou Filles du calvaire)

Inscriptions par mail à l'adresse claradoc.gpa@free.fr
Ou par courrier au 9, rue de Marseille 94700 Maisons-Alfort

THEME ET PROGRAMME

Le 11ème colloque de l'association CLARA, qui marque la douzième année de fonctionnement de l'association sera cette année dédié aux Etats Généraux de la bioéthique. En effet, on se situe en plein dans l'année de la révision des lois de la bioéthique, et les débats vont bon train.

Nous espérons avoir enfin réussi à faire comprendre aux politiques et aux médias que « les français sont pour la GPA », depuis que le journal La Croix a publié le 10 janvier dernier un sondage attestant que 64 % des français y étaient favorables ! Notre Tribune du 18 janvier dernier « On ne peut plus ignorer les enfants nés par GPA » qui demande que la GPA fasse partie du débat bioéthique avec ses 110 premiers signataires a fait grand bruit et aujourd'hui plus personne ne conteste que ce sujet doit être inclus au débat !

Notre association (plus de 2000 membres), après l'habituel tour d'horizon sur ce qui se passe dans le monde, souhaite rappeler les fondamentaux de la GPA et faire des propositions concrètes. L'objectif est de **répondre à la question suivante : « Qu'attendons-nous de ces Etats Généraux et de la révision des lois de bioéthique en matière de GPA ? »**. En effet, malgré les promesses de campagne électorale, on constate que le politique n'a toujours pas répondu à nos interrogations.

I – CONTEXTE GENERAL

La gestation pour autrui est une solution médicale en forte croissance pour les couples infertiles depuis près de 30 ans. En raison d'une progression continue des taux de réussite mais aussi des possibilités croissantes de communications à l'ère du numérique, nous remarquons un développement énorme des GPA internationales et des GPA de couples homosexuels. Les couples infertiles se déplacent à travers les frontières pour trouver des endroits favorables à la GPA qui leur donnent la possibilité de construire leur famille. Il est nécessaire d'analyser les enjeux et protections à mettre en place pour éviter les risques bien réels qui existent et qui n'ont pas grand-chose à voir avec les clichés évoqués dans le pseudo-débat médiatique actuel.

Après le colloque, un « focus groupe » d'une dizaine de couples ayant eu recours à la GPA sera organisé par Geneviève Delaisi de Parseval, psychanalyste (lieu à préciser). L'objectif sera de récolter les témoignages autour de questions qui seront posées par l'animateur (trice), et de faire des propositions concrètes à partir de ces expériences diversifiées, qui seront envoyées au CCNE comme contribution de l'association.

II – LE PROGRAMME

8.30 - 9.00 : accueil par la Mairie du 3^{ème}

9.00 - 9.15 : Introduction par Sylvie Mennesson, co-présidente de C.L.A.R.A.

9.15 - 9.30 : Bref bilan de la situation de la GPA dans le monde et des enfants en France par Dominique Mennesson, co-président de l'Association C.L.A.R.A.

9.30 – 10.30 : Panorama de la GPA en 2018 :

- **les aspects psychologiques** (Geneviève Delaisi, psychanalyste)
- **les aspects médicaux** (Pr Israël Nisand, Président du Collège des Gynécologues et Obstétriciens Français)
- **les aspects juridiques** (Laurence Brunet, juriste)
- **les aspects sociétaux** (Jérôme Courduries, anthropologue)

10.30 – 11.30 : Table Ronde : le débat sur la GPA et la révision des lois de bioéthiques en 2018 :

Pourquoi est-il si difficile d'organiser un débat sur la GPA en France ? Est-ce une particularité française ? Quelles propositions de révision des lois ? Qu'attendent les politiques ? Les français ?

Avec :

- Jean-Louis **Touraine**, député, Vice-président de la commission des affaires sociales à l'assemblée nationale
- Pr Israël **Nisand**, président du Forum européen de bioéthique
- Valérie **Depadt**, juriste, Maître de conférences HDR Université Paris 13 & Sciences po, conseillère juridique de l'Espace éthique ARS / IdF
- Konstantinos A. **Rokas**, avocat spécialiste de l'AMP en Grèce, Dr en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Jérôme **Courduries**, anthropologue

11.30 - 12.00: Témoignages de couples ayant eu recours à la GPA

12.00 - 12.30 : Questions/réponses

12.30 - 12H45 : Conclusions du colloque

12.45 : Fin du colloque (fermeture de la mairie)

13.00 - 15.00 : Focus groupe « Etats Généraux de la bioéthique » (à l'extérieur de la mairie, au restaurant)

.....

Des badges nominatifs seront distribués à l'entrée. Toute personne non-inscrite pourra se voir refuser l'entrée, et toute personne inscrite mais ne portant pas son badge nominatif ne pourra pénétrer dans la salle de conférences. **L'inscription ainsi que la cotisation sont individuelles.**



Bulletin d'inscription

C.L.A.R.A.

Colloque du 31 mars 2018 de l'Association C.L.A.R.A

Je souhaite participer au Colloque de l'Association CLARA du 31 mars 2018

Nom/prénom :

Pseudo

Adresse e-mail :

Adresse : (indiquer au moins la ville et la région)

Téléphone :

Je souhaite m'inscrire au « Focus Groupe » après le colloque Oui Non

(NB : le couple doit impérativement avoir eu au moins un enfant par GPA)

- Adhérent cotisant
- Membre d'une association partenaire de CLARA (préciser laquelle)
- Expert du milieu scientifique, médical ou juridique

TARIFS : ATTENTION TOUTE INSCRIPTION EST INDIVIDUELLE

- **gratuit** pour les adhérents à jour de leur cotisation par membre
- **30 €** pour les « Extérieurs » non adhérents ou ne souhaitant pas adhérer
- **Gratuit pour les experts, les universitaires et les étudiants inscrits avant la date limite**
- Règlement à l'avance par chèque ou virement à l'ordre de l'Association CLARA 9, rue de Marseille 94700 Maisons-Alfort ou en ligne (site : <http://claradoc.gpa.free.fr> puis cliquer sur l'onglet « adhésions » et suivre les instructions)
- **Gratuit pour les experts de l'Association**

Merci de renvoyer ou de confirmer votre **INSCRIPTION AVANT LE 25 Mars 2018**

(Une confirmation écrite vous sera envoyée une fois que le règlement de la cotisation aura été confirmé par le secrétariat)

- Par courrier + chèque : Association C.L.A.R.A – 9, rue de Marseille 94700 Maisons-Alfort
- Par mail + paiement sur site internet ou par virement : claradoc.gpa@free.fr